



Fédération de la Santé et de l'Action Sociale

CCN 51 - la CGT vous consulte !

Depuis des mois, les employeurs de la FEHAP qui ont dénoncé la CCN 51, mènent un bras de fer pour réduire les « coûts du travail », faire payer aux salariés les économies budgétaires imposées par les politiques publiques et l'insuffisance de financement du secteur.

Aujourd'hui, alors qu'aucune avancée n'a été obtenue, un accord a été signé, sous prétexte de sauver la Convention.

CET ACCORD, COMME LA RECOMMANDATION PATRONALE ACTENT DES RECULS POUR **TOUS** LES SALARIÉS.

La CGT se mobilise pour la défense et l'amélioration des garanties collectives la CGT revendique une Convention Collective Unique et Etendue. Elle entend s'opposer à cette situation et vous consulte, pour la CGT l'avis des salariés concernés est indispensable.

Céder aujourd'hui, c'est prendre le risque de nouveaux reculs dans la Convention Collective 51, comme dans toute la Branche Associative Sanitaire et Sociale.

NOM - PRENOM	ETABLISSEMENT	POUR LE DROIT D'OPPOSITION

Fédération de la Santé et de l'Action Sociale.

Case 538 • 93515 MONTREUIL Cédex • Tél. : 01 55 82 87 71 • Fax : 01 55 82 87 77
BOURSE DU TRAVAIL • 263, rue de Paris, MONTREUIL • Métro : Porte de Montreuil
Site internet : www.cgt.fr/santeas • e-mail : ufsp@sante.cgt.fr